Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **89 (1938)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE.

Cantons.

Soleure. *Rapport annuel du Département forestier sur l'exercice 1937.* De ce rapport, très abondamment documenté et riche en indications statistiques, nous extrayons les quelques données suivantes.

Dommages aux forêts. Le chermès des pousses du sapin a continué ses dégâts sur toute l'étendue du territoire cantonal; ceux du némate de l'épicéa ont, par places, revêtu un caractère de réelle gravité.

Assurance contre les accidents. Les administrations forestières communales payent, chaque année, environ 80.000 fr. de primes pour l'assurance contre les accidents survenus en forêt. Le personnel forestier s'efforce de diminuer le montant de cette redevance, cela en cherchant à obtenir une réduction du taux des primes. Mais il se heurte à de sérieuses difficultés. C'est, on le conçoit, agir dans l'intérêt des assurés d'une administration que de chercher à obtenir une diminution du nombre des accidents à annoncer à l'agence d'assurance. Car le montant de la prime à payer dépend du degré de fréquence des accidents en cause. Veut-on obtenir une baisse du taux des primes, il faudra donc chercher à réaliser un abaissement de cette fréquence. Résultat qui ne peut être obtenu que par une surveillance bien comprise des travaux, si pleins de risques, des exploitations forestières.

Pour orienter les intéressés sur ces questions, il a été organisé quatre réunions dans les arrondissements II à V, au cours desquelles un spécialiste des assurances a orienté les délégués communaux. Il est permis de penser que ces efforts seront couronnés du succès qu'ils méritent.

Forêts communales. Les exploitations se sont élevées à 6 m³ par hectare, en moyenne (1936 : 5,8 m³). Rendement net à l'ha : 45 fr. (1936 : 36 fr.). Le rendement net a été de 62 fr. pour les trois communes de Soleure, Granges et Olten, à gérance technique, tandis que pour les autres il fut de 20 fr. inférieur (42 fr.).

Bois de répartition. Dans le canton de Soleure, la proportion des bois de répartition (« gaubes ») est forte. Il a été délivré, en 1937, 14.454 gaubes d'une valeur brute totale de 1.006.000 fr. Il en ressort que la valeur moyenne de chaque gaube a atteint 69,60 fr. On peut admettre que sa valeur nette est d'environ la moitié de ce chiffre.

Caisses forestières de réserve. C'est dans ce canton que cette institution, trop peu répandue encore en Suisse, a pris son plus beau développement. Tout comme dans celui de Zurich, elle est obligatoire pour les communes propriétaires de forêts. Voici quel fut leur développement durant les deux dernières années :

	Au 31 oct. 1936	Au 31 oct. 1937	Augmentation
	Fr.	Fr.	Fr.
Soleure	60.377	73.266	12.889
Grenchen	— 60.111	— 53.167	6.944
Olten	373.640	373.640	0
Arrondissement I . . .	493.592	524.974	31.382
» II . . .	1.173.461	1.173.638	177
» III . . .	868.271	884.965	16.694
» IV . . .	1.367.172	1.374.517	7.345
» V . . .	301.494	309.708	8.214
Total	*4.577.896*	*4.661.541*	*83.645*

Ainsi que le montrent les chiffres ci-dessus, le montant de ces utiles caisses de réserve forestières a, malgré la dureté des temps, marqué un heureux mouvement de reprise. Il vaut la peine de noter que parmi les versements effectués en faveur d'œuvres non forestières (173.150 fr.), ceux aux « bourses pour pauvres » n'ont pas comporté moins de 160.830 fr. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les sommes versées par les communes à gérance forestière technique. *H. B.*

Etranger.

France. *Notice nécrologique. Monsieur Roger Ducamp.* Un ami français de la Suisse et un grand serviteur de la sylviculture est décédé à Nîmes le 1er mars : M. le conservateur des forêts en retraite *Roger Ducamp,* âgé de 77 ans.

Sa carrière forestière se déroula dans des milieux très divers. Il fut, entre autres, chargé d'organiser le service forestier en Indochine et en assuma ensuite la direction. Il occupa ces fonctions de 1899 à 1902, après quoi il fut placé à la tête de la conservation de Moulins, puis de celle de Nîmes.

Au cours des vingt dernières années, il s'est révélé comme le défenseur passionné des forêts de la Provence. Il a cherché, dans une série d'articles donnés aux revues forestières comme aussi à la presse du Midi, à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la régression manifeste de la sylve méditerranéenne. C'est un cri d'alarme que ce forestier de grande classe a jeté sur les dangers que courent en particulier les massifs des Maures et de l'Esterel, ravagés périodiquement par les incendies. Ducamp a démontré que seul le retour à la nature, le rétablissement de la forêt de type « climax », à base d'essences feuillues, pourrait brider le mal. Avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie, il a mis en garde les propriétaires de forêts du midi contre le danger de la monoculture du pin, ce conifère voué au feu dans le pays du mistral et sur des sols envahis par la strate frutescente inflammable.

Forestier d'un tempérament ardent et original, d'une culture très étendue, il fut aussi un grand voyageur déjà par nécessité de service;

en outre, la Corse, l'Algérie, l'Espagne l'attirèrent. Il eut également de grandes sympathies pour la Suisse, dont sa mère était d'ailleurs originaire. Il s'intéressait vivement à nos tendances sylvoculturales et faisait chaque année une excursion ou un séjour dans notre pays.

Les participants au congrès forestier suisse de 1927, dans les forêts neuchâteloises, doivent se souvenir de sa haute stature, de son allure alerte, de sa vive participation aux discussions. N'est-ce pas lui qui, comparant le peuplement unienne au peuplement jardiné, avait ainsi caractérisé leur différence fondamentale : « La futaie régulière est la maison dont un seul étage est habité; la futaie jardinée est celle dont tous les étages sont occupés par des locataires. »

Le « Journal forestier suisse » eut plus d'une fois le plaisir d'insérer de ses communications; mais ce fut surtout à la « Revue des eaux et forêts » et au « Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté » qu'il apporta une collaboration vivante et fort appréciée.

H. By.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Eclaircie, par le Dr *W. Schädelin,* professeur de sciences forestières à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. Traduit de l'allemand par *Maurice Droz,* ancien inspecteur des forêts. Editions Victor Attinger, à Neuchâtel. Prix : relié, 7,50 fr.

L'intérêt du sylviculteur est sollicité par les publications de M. le professeur Schädelin. Dès la parution, en 1935, de l'édition allemande de ce livre, le monde des praticiens a pressenti qu'une évolution, à laquelle chacun devrait participer, allait se produire. Que cette lutte contre la routine, contre les erreurs du temps passé, ait eu son point de départ au sein même de l'Ecole, cela nous réjouit infiniment. Ce n'est pas sans raison qu'à la montagne le sylviculteur a, dès longtemps, noté les caractères particuliers des arbres. Discerner parmi les arbres, choisir les élites, puis les éduquer et s'en servir, dans le sens d'une meilleure production, telle est la tâche qui s'impose au sylviculteur actuel. Et celui-ci doit savoir qu'avec des moyens différents, s'adaptant aux conditions locales, à la forme du peuplement et au traitement appliqué, le devoir le plus urgent est d'améliorer la qualité des produits ligneux. Cela nécessite parfois une refonte complète — et de quelle durée ! — des massifs forestiers.

La traduction française était attendue avec une impatience mêlée d'un peu d'inquiétude... Serait-il possible d'exposer aux forestiers de langue française, dans un style simple et clair, la riche matière exposée en allemand, avec un soin subtil et une finesse extrême ? Ce tour de force, un ancien sylviculteur, bilingue accompli, a pu le réaliser, et nous lui en exprimons notre vive satisfaction. Qu'une certaine lourdeur affecte quelques passages, traduits plus ou moins littéralement, cela était dans l'ordre des choses; chacun comprendra, et les plus exigeants admettront que le traducteur ne pouvait se confiner dans le stylisme sans déformer, amoindrir ou trahir les pensées de l'auteur. Sous réserve encore de quelques termes impropres — sans importance capitale, et que nous ne relèverons pas — on peut saluer avec joie la traduction française d'un ouvrage qui honore particulièrement la sylviculture suisse.